

## FICHE DE POSTE

### Référent départemental EANA/EFIV premier et second degrés

<b><u>Poste</u></b>	<p>→ Enseignant référent départemental premier et second degrés pour élèves allophones nouvellement arrivés et élèves issus des familles itinérantes et de voyageurs.</p> <p>→ Poste ouvert aux enseignants du premier degré spécialisés titulaires de la certification complémentaire français langue seconde (FLS)</p> <p>Placé sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale, le référent départemental EANA/EFIV exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'École inclusive. Il assure ses missions au sein du service de l'école inclusive. Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'IEC chargé de l'École inclusive, porteur du dossier des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV).</p>
<b><u>Missions</u></b>	<p>Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis par les circulaires 2012-141 (EANA) et 2012-142 (EFIV)</p> <p><b>Accueillir et évaluer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les jeunes et leur famille pour effectuer le suivi des démarches de scolarisation.</li> <li>- Participer aux évaluations qui permettent de profiler le parcours de l'EANA 1er degré.</li> <li>- Coordonner les positionnements initiaux 1er et second degrés</li> <li>- Accompagner les établissements et écoles dans la démarche de scolarisation.</li> </ul> <p><b>Accompagner et conseiller les équipes éducatives :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- intervenir sur un appui organisationnel et pédagogique des dispositifs UPE2A et OEPRE.</li> <li>- Réceptionner, analyser et répondre aux questions et aux demandes d'aides relatives à la scolarisation des EANA, de la part des enseignants FLS, des écoles, des associations ou des familles.</li> <li>- suivre les situations complexes en lien avec les conseillers pédagogiques ASH.</li> </ul> <p><b>Coordonner :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner et animer le réseau d'enseignants FLS, animer les temps de synthèse et pédagogiques ; organiser les emplois du temps des enseignants FLS premier degré en fonction des besoins répertoriés.</li> </ul> <p><b>Former :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser et diffuser les ressources pédagogiques existantes afin de faciliter la scolarisation des EANA et des EFIV; élaborer de nouvelles ressources ; dynamiser les groupes de travail au sein du pôle FLS.</li> <li>- Elaborer et mettre en oeuvre le plan départemental de formation ;</li> <li>- Accompagner les enseignants des classes ordinaires accueillant des élèves allophones et des enfants de voyageurs (cycle 2 et cycle 3).</li> <li>- Animer des actions de formation à destination des enseignants FLS et des classes ordinaires en lien avec le CASNAV.</li> </ul> <p><b>Développer des partenariats :</b></p> <p>Collaborer avec les partenaires institutionnels et associatifs.</p> <p><b>Contribuer à la collecte des données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer et actualiser le tableau de bord quantitatif et qualitatif EANA (suivi des effectifs, durée des enseignements, suivi de cohorte...).</li> <li>- Renseigner l'enquête Nationale DEPP EANA 1er/2° degrés</li> </ul>
<b><u>Conditions spécifiques du poste</u></b>	<p>Le référent départemental exerce ses missions sous la responsabilité de l'inspecteur-trice de l'Education nationale ASH en charge du dispositif départemental de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs.</p> <p>Il ou elle dispose d'un bureau partagé à la DSDEN 32 au sein du SDEI, mais sera amené-e à se déplacer dans divers établissements du département.</p>

	À la fin de chaque année scolaire, un rapport d'activité, articulé autour des différents champs de sa lettre de mission, sera rédigé et adressé à l'IEN chargé de l'École inclusive et porteur du dossier EANA/EFIV.
<b><u>Profil et qualifications requises</u></b>	<p>Poste ouvert à tous les enseignant-e-s titulaires du premier degré pouvant justifier d'une expérience confirmée en UPE2A, d'une formation et d'un diplôme spécifique dans le domaine du français langue seconde.</p> <p>Il est attendu du candidat ou de la candidate :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une connaissance des textes relatifs à la scolarisation des EANA/EFIV et de l'organisation départementale ; du socle commun et des programmes (maîtrise de la langue, CECRL...) ; des éléments didactiques et pédagogiques du FLS ; des connaissances solides en didactique du langage oral et de la lecture.</li> <li>- une connaissance du parcours et de la prise en charge spécifique des EANA</li> <li>- des compétences pour animer une équipe.</li> <li>- une maîtrise de l'outil informatique comme outil de gestion, de planification, de communication et de formation.</li> <li>- une aptitude assurée à la communication orale et écrite.</li> <li>- de disposer de qualités relationnelles et d'adaptabilité, de bonnes capacités d'organisation.</li> </ul>
<b><u>Personne à contacter</u></b>	Emmanuel SIMONET, IEN-ASH, Service départemental de l'École inclusive du Gers <a href="mailto:sdei32@ac-toulouse.fr">sdei32@ac-toulouse.fr</a> ou 05 67 76 51 58